

**Province de Québec**  
**MRC de La Mitis**  
**Municipalité de Sainte-Luce**

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu habituel des séances, le lundi 3 octobre 2011 à 21h25, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Ovila Soucy, Jocelyn Ross, Nathalie Bélanger, Pierre Beaulieu, Martin Claveau et Fidèle Tremblay. Le directeur général et secrétaire-trésorier Jean Robidoux est également présent.

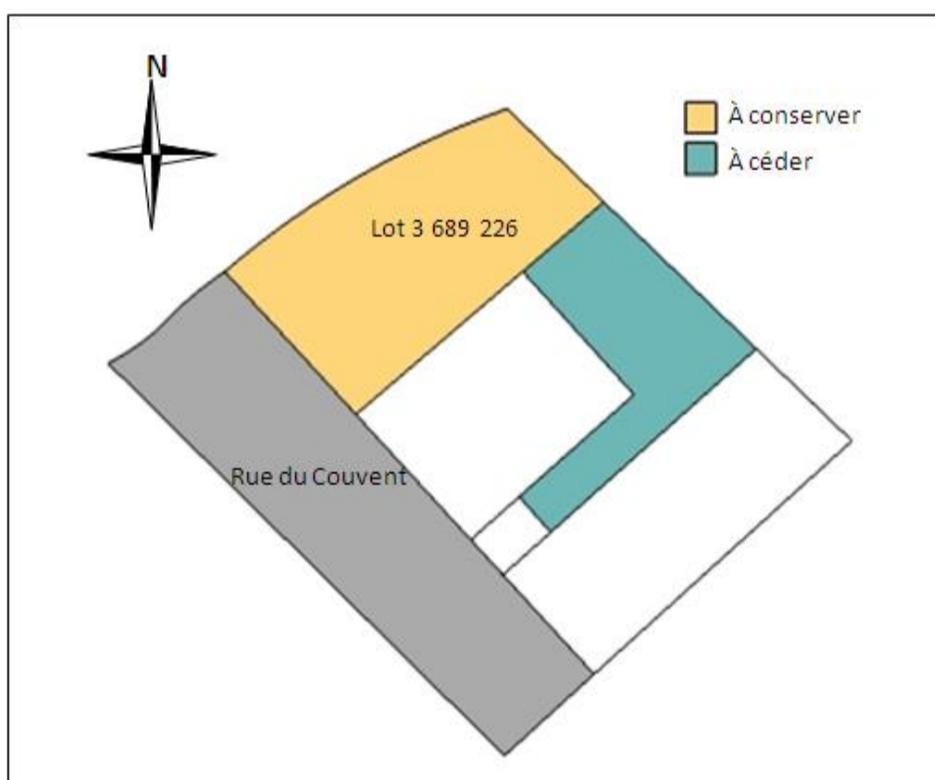
**1. Ouverture de la séance**

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault procède à l'ouverture de la séance. Compte tenu que tous les membres du conseil sont présents et qu'ils sont d'accord à ce que la séance extraordinaire se tienne, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué. Le tout selon l'article 157 du code municipal.

**2. 9, rue du Couvent**

2011-10-319

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu que le conseil annonce son intention de vendre à madame Arlette Fortin et monsieur René Roussel une partie du lot numéro 3 689 226, tel que montré sur le croquis ci-bas, une fois que le bâtiment existant aura été enlevé du terrain, que ledit terrain aura été cédé à la Municipalité et que madame Fortin et monsieur Roussel auront fait l'acquisition de la propriété du 5, rue du Couvent. Cette vente sera consentie pour la somme d'un dollar (1\$). Les frais de l'arpenteur et du notaire seront à la charge de madame Fortin et de monsieur Roussel.



**3. Période de questions**

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

**4. Fermeture de la séance**

2011-10-320

Il est proposé par monsieur Fidèle Tremblay et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est fermée.

Je, Gaston Gaudreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Gaston Gaudreault  
Maire

---

Gaston Gaudreault  
Maire

---

Jean Robidoux  
Directeur général et sec. trésorier